

DÉMANTÈLEMENT

SERVICES PUBLICS : UN ENJEU ESSENTIEL



À la fin de la seconde guerre mondiale, le rapport de force favorable aux couches populaires a permis d'instaurer un Etat et une société sur la base de services publics, hors de la propriété privée, dégagés de la rentabilité financière et du marché. Un large espace soustrait à l'obsession du profit voyait le jour, favorisant le lien social et la solidarité collective. D'où l'attachement des citoyens à la notion d'un service public qui remplit ses missions d'égalité et de solidarité.

Aujourd'hui, sur fond de crise financière, l'offensive se poursuit contre ces services publics qui se trouvent confrontés aux politiques de libéralisation et de privatisation. L'Europe intervient contre les services publics par la libéralisation, c'est-à-dire l'introduction de la concurrence et par le contrôle des aides publiques aux entreprises, au nom du respect des règles de concurrence. Mais ce sont les Etats membres qui décident de privatiser car les institutions européennes n'ont pas le droit d'intervenir sur le régime de propriété, privée ou publique, des entreprises. Les décisions nationales de privatisation et les décisions européennes de libéralisation se rejoignent et aboutissent au démantèlement des entreprises publiques, les investisseurs privés s'accaparant les activités rentables

au détriment des missions de service public.

« *Ne vous inquiétez pas, nous ne voulons pas privatiser, nous ouvrons seulement le capital* ». Voilà l'argument qui est régulièrement avancé par nos politiciens pour rassurer. Mais alors, pourquoi tant de précipitation de notre Président pour faire voter en urgence, le changement de statut de la Poste ? Tout le monde s'en souvient : en 1996, promesse fut faite que jamais France Télécom ne serait privatisée. Aujourd'hui, son capital est ouvert au privé et bonjour les dégâts ! En 2004, Sarkozy jurait que jamais GDF ne serait privatisé et garantissait une participation de l'Etat à 70%. Aujourd'hui, l'Etat ne possède plus que 35,7% du groupe GDF/Suez. Alors, pour la Poste, on s'étonne que le peuple refuse de se laisser berner une fois de plus !

La privatisation de ces entreprises provoque des reculs considérables : opacité des offres commerciales, hausse ou instabilité des prix, inégalité de traitement, abandon de la péréquation qui assure le financement des activités non rentables par les activités rentables, rejet des plus démunis, dégradation de la qualité et de la sécurité, précarisation et flexibilité de l'emploi, stress au travail. Nous sommes loin de la mission de répondre efficacement et durablement

aux besoins essentiels des citoyens. La santé, l'éducation, l'énergie, le transport, ce sont des droits fondamentaux qu'il faut faire respecter.

C'est pour cette raison que nous devons défendre les services publics. La votation citoyenne sur le statut de La Poste, bien que sans valeur juridique, a montré la prise de conscience de la population et a contribué la défense du service public. Alors, M. le Président, à quand la réalisation de votre promesse d'instaurer le référendum d'initiative populaire, Les citoyens attendent de pouvoir enfin donner leur avis sur le mode de société dans laquelle ils veulent vivre.

Andrée ALZIARY

CONFÉRENCE DÉBAT

PARC NATIONAL DES CALANQUES

EN PRÉSENCE DE JEAN MARIE
LAFOND (DIRECTEUR DU GIP)

LUNDI 7 DÉCEMBRE
À 19H

SALLE TONY GARNIER
(DERRIÈRE LA MAIRIE)

L'ECOLE EN DANGER

Dans la logique annoncée par Nicolas Sarkozy des restrictions budgétaires conduisant à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, on a longtemps cru que l'Ecole ne serait pas touchée.... C'était être naïf que de croire que notre gouvernement se souciait de l'avenir de la jeunesse de ce pays ! On pourrait croire que cela va grandement aider à réduire le déficit budgétaire de l'Etat mais si l'on compare les économies réalisées avec les cadeaux fiscaux qui sont autant de manques à gagner pour les caisses de l'Etat, on se rend vite compte que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Mais quelles sont donc les conséquences concrètes du « un enseignant sur deux qui part à la retraite n'est pas remplacé » ?

BRAS DE FER À LA CIOTAT

Depuis la rentrée se déroule dans notre bonne ville de La Ciotat un véritable bras de fer sur fond de maintien du service public d'Education. A ma gauche, le tenant du titre : M. Rossano, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, plusieurs combats contre la fédération de parents d'élèves FCPE, coaché par M. Trève, Inspecteur d'Académie. A ma droite, M. Bore, le challenger nouvellement engagé dans ce bras de fer, maire de la ville, coaché par M. Déflesselles, député de la circonscription. Enjeu du combat : éviter les fermetures de postes sur les écoles de la ville.

1^{er} round : MM Boré et Déflesselles, tous deux membres éminents de l'UMP, parti du Président, estimant scandaleux que l'Education Nationale ferme des classes sur la ville, manifestent aux côtés des parents devant les grilles de l'Inspection Académique des Bouches du Rhône, face à la presse.

2^{ème} round : Messieurs Rossano et Trève prenant en compte les moyens que leur attribue le ministère de l'Education Nationale, dirigé par M. Chatel, ministre UMP, suite au non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite et non remplacé, affirment ne pas pouvoir faire autrement.

3^{ème} round : Entretien entre M. Trève et M. Boré pendant lequel le premier explique au second qu'un enseignant coûte cher (50.000€ à l'année ?) et que l'Education Nationale n'a pas de moyens à mettre sur La Ciotat.

4^{ème} round : M. Boré décide en représailles de retirer tous les moyens mis à disposition de l'Education Nationale et débarque avec policiers et huissiers chez M. Rossano pour le mettre à la porte de son école.

5^{ème} round : M. Boré annonce qu'il va retirer à compter du 1^{er} janvier les AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) qui accompagnent 12 élèves handicapés sur les écoles de la ville puisque cette fonction est à la charge de l'Etat.



Fin du combat ? Actuellement, M. Rossano est hébergé au collège des Matagots de La Ciotat avec son personnel et les parents d'enfants handicapés attendent de savoir ce qu'il adviendra de leurs enfants. Les postes sont toujours supprimés. Tout ceci alors que messieurs Boré et Déflesselles sont tous deux porteurs de la politique menée par le gouvernement et le Président."Je dis ce que je fais et je fais ce que je dis !" Une politique bonne pour les autres mais pas chez soi en somme ?

A parte : Lorsque des employés d'une usine qui ferme prennent en otage leur directeur pour se faire entendre, les membres de l'UMP crient au scandale et à la voyoucratie mais qu'en est-il lorsqu'il s'agit d'un élu local qui prend en otage un représentant de l'Etat, en l'occurrence l'inspecteur de circonscription ? Et nous sommes en droit de nous interroger sur la signification de tout ça lorsque l'on sait que les fermetures et ouvertures d'écoles font l'objet d'un plan de concertation sur plusieurs années entre les municipalités et l'Inspection Académique. Qui est gagnant au final ? M. Boré qui a fait parler de lui ? En tout cas pas les élèves qui continuent à travailler dans des classes surchargées.

Laurent Mauneau

NOTES DE LECTURE : L'EMPIRE DE LA HONTE DE JEAN ZIEGLER

Qui est Jean Ziegler ? Il est suisse, rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation des populations, du conseil des droits de l'homme pour l'ONU jusqu'en 2008. Il est le premier dirigeant de la communauté d'Emmaüs genevoise. Ecrivain, il est l'auteur de plusieurs livres sur la mondialisation et sur ce qu'il appelle « les crimes commis au nom de la finance mondiale et du capitalisme », condamnant en particulier le rôle de la Suisse. Dans ce livre, d'un style clair et

aisé à lire, il nous parle du constat qu'il fait sur le terrain de la mondialisation : Quelle influence les multinationales ont-elles sur l'économie mondiale, et sur notre quotidien ? Qu'est-ce que la dette ? son origine, son poids sur les pays pauvres ? mais pourquoi restent-ils pauvres alors que certains ont des richesses naturelles et pourraient faire bien vivre leurs populations ? Jean Ziegler nous donne quelques clés : « Dette et faim constituent un cycle meurtrier

apparemment sans issue. Qui l'a initié ? Qui le maintient en mouvement ? Qui en tire des profits astronomiques ? Nous assistons à la reféodalisation du monde. Et ce nouveau pouvoir féodal prend le visage des sociétés transcontinentales privées. Dépositaires des savoirs technologiques, électroniques, scientifiques les plus avancés, contrôlant les principaux laboratoires et centres de recherche du monde, elles dirigent le processus de développement

matériel de la condition humaine »

Après cette lecture, on comprend mieux la frénésie de privatisation de nos actuels dirigeants : rien de ce qui peut rapporter de l'argent ne doit leur échapper. Les droits de l'homme c'est bien, le marché c'est mieux !!!

Josette Manforti



7 DÉCEMBRE, RÉUNION D'INFORMATION CARNOUX ET LE PARC NATIONAL DES CALANQUES



Le 5 mai dernier a été publié au Journal officiel un arrêté du ministère de l'écologie portant prise en considération du projet de création du Parc national des Calanques, une étape décisive dans l'acheminement de ce projet, porté depuis maintenant 10 ans par le Groupement d'intérêt public (GIP) des Calanques et qui devrait se concrétiser courant 2011, aux portes de Carnoux. Il s'agit là d'un enjeu majeur qui concerne directement notre environnement proche et qui pourrait avoir de nombreuses répercussions sur le développement de notre commune, même si jusqu'à présent les carnussiens se sont peu impliqués dans ce projet. C'est pourquoi le Cercle progressiste carnussien a jugé utile de prendre contact, depuis quelques mois déjà, avec le directeur du GIP des Calanques, Jean-Marie Lafond, afin de lui demander de venir présenter aux habitants de Carnoux les enjeux et les contours de ce projet, ainsi que son calendrier prévisionnel de mise en oeuvre.

Cette rencontre est prévue ce lundi 7 décembre à 19h, à la salle Tony Garnier, en présence du directeur du GIP et de M. Royer-Perreaut, directeur de cabinet de Guy Tessier, président du GIP. Cette structure, qui regroupe des représentants de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté urbaine, des communes concernées et des associations, a en effet pour mission de préfigurer le futur Parc national des Calanques. Les contours de ce dernier font encore l'objet de concertations qui se poursuivront pendant toute l'année 2010, notamment dans le cadre de l'enquête publique, mais l'état actuel du projet prévoit que le coeur du parc, tant terrestre que maritime, se développera a priori sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat, Ceyreste et Roquefort-La Bedoule, en limite donc de Carnoux qui devrait faire partie de l'aire d'adhésion.

Le projet de charte du futur Parc national des Calanques est en cours d'élaboration et il est donc important que les carnussiens prennent connaissance dès à présent des caractéristiques de ce projet afin de pouvoir s'impliquer activement dans la phase de concertation qui débute. Cette rencontre publique avec les responsables du GIP à laquelle tous les Carnussiens sont invités, se veut donc avant tout un lieu d'information pour que chacun à Carnoux puisse prendre connaissance des enjeux de ce projet d'envergure nationale. Seuls 9 parcs nationaux existent actuellement en France, dont un seul en région méditerranéenne, celui de Port-Cros créé en 1963, mais le Parc national des Calanques sera le premier en Europe à tenter de concilier la protection d'un patrimoine naturel et culturel remarquable avec le développement économique d'un secteur littoral et périurbain aussi dense, aux portes de la deuxième ville de France !

Les représentants du GIP devraient répondre aux multiples interrogations que tout un chacun ne peut s'empêcher de se poser quant aux objectifs de ce projet, au calendrier de sa mise en place, aux limites du territoire qu'il couvre et surtout aux implications qu'il pourra avoir sur la vie quotidienne des carnussiens, sous forme d'éventuelles contraintes réglementaires supplémentaires mais aussi de retombées en termes de notoriété mondiale et de fréquentation touristique accrue. Il est bien légitime que chaque habitant de Carnoux s'interroge sur un sujet aussi vital pour l'avenir de notre commune. Cette conférence sera l'occasion d'obtenir des réponses à de telles interrogations et de participer, de manière citoyenne et responsable, à la concertation sur ce dossier. Alors, venez nombreux ce 7 décembre !

Marc Vincent

LE BILLET DU RÂLEUR

ENCORE LES TRANSPORTS !

Quand on habite Carnoux, on est amené à se déplacer souvent à Aubagne, pour la gare, l'hôpital, les médecins, la sécurité sociale, l'EDF, les courses... Mais Aubagne, c'est de l'autre côté du « mur », dans une autre communauté de communes avec laquelle on ne parle pas ! Alors, les bus de notre chère Marcouline qui ont roulé vides pendant des années nous proposent toujours Gémenos... mais pas Aubagne. Espérons que la nouvelle majorité à Marseille Provence Métropole se montrera moins sectaire et plus ouverte pour passer une convention avec la communauté d'Aubagne, dans l'intérêt des Carnussiens. Notons simplement que les affreux Cocos et Socialos d'Aubagne ont depuis longtemps mis en service des bus à la demande et depuis un an rendu les transports en commun publics gratuits !

QUEL MÉPRIS !

Déjà en son temps, Frédéric Lefebvre, le porte parole de l'UMP, avait trouvé une idée géniale : faire travailler les femmes en congé de maternité. Evidemment, une idée aussi méprisante ne pouvait venir que de quelqu'un qui ignore tout de la fatigue de l'accouchement et de l'allaitement ! Mais alors, qu'il se taise ! Aujourd'hui, au moment où des suicides en série ont lieu chez France Télécom, après ceux du Centre Renault de Guyancourt et, hélas, bien d'autres, nos Ministres passent allègrement à côté de la souffrance au travail. Ils veulent rendre impossibles les indemnités journalières versées par la Sécurité Sociale aux salariés victimes d'un accident de travail. « C'est une mesure de justice » déclarent-ils en coeur. Mais les 850 000 victimes chaque année d'un accident du travail ne perçoivent que 60% à 80% de leur salaire et sont donc déjà pénalisés. Comment peut-on ignorer que ces accidents sont bien souvent le résultat dramatique d'une impunité des employeurs, d'une intensification du travail, d'une réduction des effectifs, d'une concurrence de plus en plus âpre, au détriment de la sécurité et de la prévention des risques ? Alors, messieurs les Ministres, allez chercher « l'équité fiscale » ailleurs. Pour quand « l'équité » tout court ?

A. Bx

PAROLES D'ÉLUS

GUY HELLIN, CONSEILLER
MUNICIPAL DE GAUCHE



Elu au Conseil municipal de Carnoux depuis 2002, j'aborde ma seconde mandature en me posant une question : « à quoi sert le conseil municipal de Carnoux » ? Il pourrait être le lieu où la démocratie s'exprime. Il pourrait être le lieu où les citoyens participeraient à la vie de la cité. Il pourrait être un lieu où ils seraient consultés sur les grands projets, comme cela se passe dans d'autres collectivités voisines. Mais non. A Carnoux, après les élections, circulez, il n'y a plus rien à voir. Seuls les élus existent. La société civile, à quoi ça sert ? La suppression par M. le Maire des commissions extra-municipales, composées d'élus et de citoyens est significative. Il est en effet plus facile de décréter qu'une commission ne sert à rien plutôt que d'essayer de la faire vivre avec la volonté d'associer les gens aux décisions. Dorénavant, dans le cadre des mesures prévues par le plan de relance du Gouvernement, le seuil des marchés publics passe de 206 000 euros à 5 150 000 euros. Dans une petite ville comme la nôtre, le maire seul peut donc décider de tout concernant les marchés de travaux, et, comme celui de Carnoux a déclaré publiquement que « le Conseil Municipal n'était pas un lieu de débats », le rôle des élus d'opposition est réduit à néant. Dans une cité démocratique, le conseil municipal est pourtant l'endroit où la population peut assister aux échanges et aux débats qui concernent leur vie quotidienne. Mais à Carnoux, les citoyens en sont privés. Le seul débat qui existe à Carnoux, c'est celui qui se déroule entre M. le Maire et M. le Maire. Nous, élus de gauche, avons une toute autre conception de la gouvernance.

UN PETIT TOUR DANS LES ÉTOILES

Le 21 septembre dernier, Michel Marcelin, Directeur de recherche au CNRS, au laboratoire d'Astrophysique de Marseille, a fait rêver une cinquantaine de personnes venues l'écouter, avec les dernières images du système solaire émises par les sondes spatiales.

Si le soleil est là, c'est parce que des étoiles ont explosé il y a 4 milliards d'années, les planètes et la vie sur terre n'étant que le résultat de l'assemblage de débris d'étoiles. « *Nous sommes de la poussière d'étoiles* » comme le dit Hubert Reeves. Tout ce monde est en mouvement : les satellites autour des planètes, les planètes autour du soleil et chacun tourne sur lui-même, dans le même sens pour éviter les collisions. On trouve en fonction de leur distance par rapport au soleil : Mercure, Vénus, Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton. Un *mnémotechnique* pour se souvenir du nom de ces planètes « *Mon Vieux Théâtre Me Joue Souvent Une Nouvelle Pièce* » est partiellement remis en cause avec la déclassification de Pluton qui fait désormais partie des planètes naines comme un certain nombre d'entre elles



découvertes récemment au-delà de Neptune, trop petites dans le nouveau classement des planètes. Dommage pour les Américains : c'était la seule qu'ils avaient découverte !!!

Les caractéristiques de ces planètes sont très diverses - température, pressions, composition de leur atmosphère - On y trouve rarement de l'oxygène, et le plus souvent du gaz carbonique et du méthane etc. On sait aujourd'hui qu'il ne peut y avoir de vie sur une autre planète du système solaire que sur la Terre. L'existence des Martiens fait désormais partie des légendes. Cependant rien n'est définitif. La mise en évidence récente de planètes dans d'autres systèmes que le système solaire (les *exoplanètes*), permet de penser que certaines d'entre elles pourraient présenter des conditions compatibles avec la vie. Mais ce sera l'objet d'autres découvertes et de futures ... conférences.

Pourquoi adhérer ? Et bien, pour au moins une raison importante

Plus nous sommes d'adhérents, plus nous avons de poids auprès de la mairie de Carnoux, auprès de nos partenaires politiques, aux côtés de nos amis membres d'autres associations citoyennes, pour défendre plus efficacement nos idées.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Signature :

Recopiez ou découpez le bulletin ci-contre, libellez un chèque de 15 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien, puis expédiez-le à l'adresse ci-contre.

Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

Votre aide financière est essentielle pour éditer notre Lettre, notre Journal et organiser nos conférences et actions. Les dons sont possibles.

Le Cercle Progressiste Carnussien
30 avenue Maréchal Foch
13470 Carnoux en Pce

www.carnouxprogres.com
<http://carnouxprogres.wordpress.com>